

Vos interlocuteurs :

Céline MAGEN : responsable du pôle plantes ornementales  
01 56 30 00 24 – [cm@fredonidf.com](mailto:cm@fredonidf.com)

Jonathan BUREL : responsable du pôle nuisibles transversaux  
01 56 30 00 26 – [j.burel@fredonidf.com](mailto:j.burel@fredonidf.com)



## FICHE TECHNIQUE

### Piège à procession ou écopiège Processionnaire du pin

#### DESCRIPTION

De par sa conception, l'écopiège permet le piégeage en masse des chenilles processionnaires du pin lors de leur descente de l'arbre. Il n'utilise aucun produit chimique : il s'agit d'une technique de capture mécanique basée sur le comportement des chenilles. Ce piège à procession canalise les chenilles et recueille les nymphoses sans intervention humaine, éliminant ainsi tout risque d'urtication. Son efficacité a été démontrée par des tests de l'I.N.R.A confirmant une réussite supérieure à 97%.

L'écopiège est vendu en kit complet avec une notice d'installation et une fiche technique sur la chenille processionnaire. Son installation est facile et se fait sans outillage. Existant dans de nombreuses dimensions, l'écopiège est réglable (ajustable comme une ceinture), donc adaptable à tous les troncs quel que soit l'âge de l'arbre. Il est réutilisable.



#### RECOMMANDATIONS A PRENDRE EN COMPTE AVANT DE COMMANDER UN ECOPIEGE

1. Les chenilles visibles dans la collerette et le sac peuvent attirer l'œil des passants ! Afin qu'ils ne soient pas accessibles aux enfants ou aux animaux (chiens, chats, chevaux), veiller à installer les pièges à procession au minimum à 2 mètres du sol.

Astuce : pour déterminer la hauteur minimale, mesurer la hauteur d'un enfant bras levés, de votre chien dressé sur ses pattes arrière ou la hauteur atteinte par le cheval puis rajouter 50cm.

2. les chenilles ne doivent pas avoir d'autre possibilité que de descendre dans la poche :

- ne pas installer le piège juste au dessous d'une branche (20cm minimum). Si la hauteur des branches inférieures est trop basse, élaguer afin de permettre une installation à hauteur minimale.
- pour éviter le contournement, supprimer les liaisons avec un autre arbre ou un mur.

3. Il est inutile de mettre des écopièges sur les arbres non infestés (sauf s'ils communiquent avec un arbre attaqué). Vous pouvez donc vous équiper dès l'automne pour les arbres touchés chaque année ou dès l'apparition des nids de l'année confirmant la présence de chenilles.

Important : placer l'écopiège avant que les chenilles ne descendent pour obtenir une efficacité optimale du piège et éviter des désagréments lors de la pose.

4. Il peut être judicieux de prévoir un second sac de descente afin d'éviter l'engorgement dans la collerette. Ceci est conseillé lorsque les arbres ont plus de 10 nids.

### **PERIODE IDEALE D'INSTALLATION**

Dès l'observation de nids sur l'arbre et avant les premières processions (selon les années de fin novembre à janvier et plus tardivement en prenant plus de précautions jusqu'en avril).

### **CHOIX DE L'ECOPIEGE**

Mesurer la circonférence du tronc au niveau de la hauteur choisie. Celle-ci permet de choisir le piège adéquat. Les pièges sont réglables, ils se réduisent autant que nécessaire.

Astuce : l'écopiège est réutilisable plusieurs années. Il est donc important de tenir compte de la croissance de l'arbre à la commande en rajoutant environ 10 cm à la circonférence mesurée. Nous vous fournissons un kit permettant de réutiliser votre piège chaque année (réassort).